

**REQUETE EN HOMOLOGATION  
D'UN ACCORD METTANT FIN A L'ENTIER LITIGE**

**ARTICLE 1557 du CPC**

**A MADAME ou MONSIEUR LE JUGE  
AUX AFFAIRES FAMILIALES  
PRES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ...**

---

**M.**  
né le                    à  
de nationalité  
profession :  
demeurant :

Ayant pour Avocat :                    Maître ...

*[ ✱ Sur le principe de territorialité : ... ]*

*[ Application des dispositions de l'article 58 du CPC – requête ]*

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :**

---

Il ou elle a vécu avec :

**M.**  
né                                    à  
de nationalité  
profession :  
demeurant :  
Ils se sont séparés le ....  
... enfant sont issus de cette union :

•

---

**ou**

---

Il ou Elle a acquis un bien en indivision le .... avec :

**M.**  
né                                    à  
de nationalité  
profession :  
demeurant :

---

♦ M. ... reconnaît avoir pris connaissance des termes de l'article 388-1 du code civil ici reproduit :

*« Dans toute procédure le concernant, le mineur capable de discernement peut, sans préjudice des dispositions prévoyant son intervention ou son consentement, être entendu par le juge à cet effet.*

*Cette audition est de droit lorsque le mineur en fait la demande. Lorsque le mineur refuse d'être entendu, le juge apprécie le bien-fondé de ce refus. Il peut être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix. Si ce choix n'apparaît pas conforme à l'intérêt du mineur, le juge peut procéder à la désignation d'une autre personne.*

*L'audition du mineur ne lui confère pas la qualité de partie à la procédure.*

*Le juge s'assure que le mineur a été informé de son droit à être entendu et à être assisté par un avocat. »*

M. ... a procédé à cette information.

*[Article 1557 du CPC*

*Cette précision doit être apportée lorsque l'accord concerne un (ou des) enfant mineur capable de discernement.]*

♦ En date du ..., M. ... et M. ... ont signé une convention de procédure participative.

M. était assisté de Maître ....

La convention portait sur le différend suivant : ...

*[Reprendre l'objet du litige tel que déterminé dans la convention de PP.]*

♦ En date du ..., ils ont convenu d'une position commune et ont régularisé un accord sous forme de ...

**OBJET DE LA DEMANDE :**

M. ... demande à Madame ou Monsieur le Juge aux Affaires Familiales :

. D'homologuer l'accord résultant de la procédure participative régularisé sous forme de ... signé le ... et lui conférer la force exécutoire

Fait à

Le

Signature de M.

Signature de Maître

**Pièces communiquées :**

1. Convention de procédure participative du ...

*[Article 1557 du CPC*

*Cette communication est prescrite à peine d'irrecevabilité de la requête.]*

2. Acte d'accord du ...

*[Il n'est fait aucune référence expresse à sa communication.*

*Elle découle cependant de l'objet même de la requête.]*